|  |  |
| --- | --- |
| **IDENTIFICATION UE : UE 4-3** | **Code :**  |
| **Intitulé : Maitriser les savoirs disciplinaires et leur didactique en EPS.** |
| Volume horaire : | h CM | 12 h TD | ECTS 1 |
| Intervenants ESPE | Arville Pascal | Courriel : pascal.arville@univ-reunion.fr  |
| MEYER PORRES Corinne | Courriel :  |
| Lescat Rémi | Courriel : remy.lescat@univ-reunion.fr  |

|  |
| --- |
| Compétences acquises ou en cours d’acquisition : |
| * Connaitre et/ou approfondir ses connaissances dans les activités physiques sportives et artistiques du CRPE de l’année en relation avec les objectifs et champs d’apprentissage en EPS du cycle 1 au cycle 3.
* Connaître les textes qui organisent l’EPS dans les 3 cycles.
* Connaître les domaines du socle commun pour établir des liens avec les autres disciplines et favoriser la maitrise du langage, l’autonomie, la responsabilité…
* Savoir construire une partie de module, une ou des situations d’apprentissage adaptées à un contexte donné.
* Savoir identifier et interpréter des conduites motrices typiques d’élèves en action, à l’interface de la connaissance des textes et des APSA.
* Maitriser les techniques d’entretien pour se préparer à l’épreuve orale du CRPE.
 |

|  |
| --- |
| Objectifs : Pour les étudiants… |
| * Etre capable d’organiser son corpus de connaissances, d’identifier les enjeux de formation des programmes, des APSA supports à partir des documents didactiques (livrets) et institutionnels.
* Etre capable d’établir des liens transversaux avec les autres disciplines, en particulier la maîtrise du langage, l’éducation à la santé et à la sécurité.
* Etre capable d’exposer à l’oral une partie de module et de répondre à un questionnement (sujet type CRPE).
 |

|  |
| --- |
| Contenu pédagogique : "Notions abordées et modalités pédagogiques". |
| * Mémoriser concepts et notions, maîtriser les connaissances.
* Construire seul ou à plusieurs une stratégie personnelle d’action pour l’épreuve orale d’EPS du CRPE.
* S’entrainer à l’épreuve orale du CRPE en EPS et CSE.
 |

|  |
| --- |
| Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences |
| 1ère session :Contrôle terminal  écrit : Devoir sur table en triplette à partir d’un sujet type CRPE /20pts | 2ème session : Contrôle terminal  écrit : Devoir sur table individuel à partir d’un sujet type CRPE /20pts |

|  |
| --- |
| Ressources documentaires :  |
| * Livrets ESPE EPS (formateurs)
* Revue EPS
* L’épreuve d’EPS au CRPE. Editions EPS, 2017, réactualisé en 2018.
* BO spécial no2 du 26 Mars 2015 (Ecole maternelle)
* Ressources maternelle 2015
* BO spécial no11 du 26/11/2015 (Ecole élémentaire)
* Ressources eduscol
* NOR-1720002C / Circulaire no2017-127du 22-08-2017 MEN – DGESCO A1-2 relative à l’enseignement de la natation dans les premier et second degrés
* Circulaire interministérielle no 2017-116 du 6-10-2017 relative à l’encadrement des APS
* Décret no2017-766 du 4/5/2017 relatif à l’agrément des intervenants extérieurs.
* Circulaire no 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l’organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques
 |